

Politique. Le député a présenté ses vœux à son fief, dans une année charnière : prévention des inondations, nouvelle intercommunalité...

Les plaidoiries du député Michel Vauzelle

Sur la tribune d'une salle des fêtes bondée, une dizaine de maires des communautés d'agglomération de la Vallée des Baux Alpilles, Ouest-Provence, et ACCM entouraient le député de la 16^{ème} circonscription, dont l'allocution aux arlésiens a commencé avec un léger retard.

Avant de parler aux Arlésiens, Michel Vauzelle a tenu à rencontrer la délégation d'enseignants préoccupés par la suppression de 9 postes (soit 10% de l'ensemble de l'académie Aix-Marseille ndr) au lycée Pasquet dès la rentrée 2011 (voir notre édition d'hier).

La nouvelle dotation horaire particulièrement dure pour le lycée d'enseignement général et technologique arlésien a fait l'objet dès vendredi dernier, d'un courrier demandant au recteur de l'académie Jean-Paul De Gaudemar quelles étaient « les mesures concrètes [qu'il pourrait] mettre en œuvre pour répondre à cette situation ».

Une lutte parmi d'autres. Dans son discours le président et député (« deux fonctions solidaires ») a souligné les manques de moyens dans l'éducation nationale (« une Nation qui se coupe de sa jeunesse est une Nation qui n'a pas d'avenir »), chez les gardiens de la paix (« la vidéosurveillance ne remplacera pas la présence humaine ») et les magistrats.

Endossant le rôle de coordonnateur de élus locaux il a abordé le Plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) en cours d'élaboration, piloté par le Sous-préfet Castoldi, qui devra être finalisé avant la fin du semestre. Prévenant, M. Vauzel-



Autour de Michel Vauzelle, une dizaine de maires des communautés d'agglomération de la Vallée des Baux Alpilles, Ouest-Provence et ACCM ont assisté au discours de politique générale du député pour le territoire.

le conduira le 10 février une délégation des maires de la communauté d'agglomération ACCM, tous présents hier à l'exception du Premier édile de Tarascon, jusqu'au cabinet du Préfet de région Hugues Parant. Objectif : faire évoluer l'actuelle carte des PPRI. Celle-ci condamne quatre communes de l'ACCM (seule St-Martin de Crau est hors d'eau, ndr) à rester des « zones rouges inconstructibles » ralentissant le « développement de l'économie et de l'habitat » dans le pays d'Arles. Les projets et réalisations de digues portés par le Symadrem seront des arguments si le nouveau Préfet coordon-

nateur de bassin tient l'engagement de son prédécesseur concernant la digue Arles-Tarascon.

Une problématique d'autant cruciale que le territoire couvert par la CCITPA, s'il représente à peine « 5% des ressources économiques et 10% de la population » couvre près de « 40% de la superficie du département » et des perspectives dans la gestion du foncier.

Anticipant le prochain redécoupage intercommunal M. Vauzelle a d'ailleurs appelé de ses vœux « pas trois, ni deux, mais une agglomération regroupant 30 communes du pays d'Arles. Comment diviser ce ter-

ritoire si l'on veut qu'il reste un centre de décisions et un pôle d'équilibre face à la métropole Marseille, face aux voisins Nîmois et Avignon. Le pays d'Arles doit s'unir pour défendre son identité, sa culture ».

La lutte continue aussi dans le dossier du contournement autoroutier qui, s'il est inclus dans le Schéma national des infrastructures de transports, ne devrait voir le jour qu'en 2020... moment de stupeur dans la salle. « Ça n'est pas acceptable, c'est une injure faite aux Arlésiens ! ».

Courage camarade !

SÉBASTIEN BESATTI

La semaine Als
25.1.11